



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CAF

Question écrite n° 99122

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les fraudes à la CAF. Selon un bilan présenté fin janvier 2011, le nombre de fraudes détectées a atteint 11 733 en 2009, soit sept fois plus en cinq ans ! Le montant de ces fraudes s'élève à 85,6 millions d'euros - soit à peine plus de 0,1 % du total des prestations distribuées dans l'année. Dans 1 869 cas, une sanction financière a été prononcée en plus du remboursement des prestations touchées ; dans 7 541 cas plus graves, une plainte au pénal a été déposée. Il souhaiterait savoir ce que compte faire le Gouvernement afin de lutter contre ces fraudes.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99122

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 885

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)